

religieuses et plusieurs personnes de la première distinction l'honoraient de leur confiance et de leur estime. Il en reçut des témoignages bien flatteurs en 1633 : Les douleurs de la pierre qui l'incommodaient depuis quelques années, le déterminèrent à se faire opérer. On fit alors pour lui des prières dans beaucoup de communautés et nombre de personnes s'intéressèrent à sa conservation. Après cette douloureuse opération, il ne s'occupa plus que de petits ouvrages de peinture jusqu'à sa mort, arrivée le 3 octobre 1644, à Paris, dans le Noviciat qu'il avait fait construire (263).

Les restes de Martellange, qui ont dû être transportés à la rue Saint-Antoine, reposent probablement encore et paisiblement dans les cryptes de l'église Saint-Paul et Saint-Louis, qui subsistent toujours, les révolutions les ayant ignorées. Ils sont au nombre de deux cents, en pleine terre, sans autre marque extérieure qu'une plaque de plomb ou une ardoise accrochée au mur. On a trouvé 173 noms, parmi lesquels on a rencontré bien des célébrités, depuis le premier inhumé, le P. Ignace Armand (8 décembre 1638), jusqu'au dernier, le F. Morice Watien

(263) *In domo Parisiensi probationis obiit F. Stephanus Martelange, Lugdunensis, coadjutor temporalis, annum agens ætatis 72 sic à Deo donis ornatus ut cæteris in exemplar statui posset. Erat pietatis cultor, laboris amans, silentii tenax, humilitatis sectator eximius, ut noluerit ad ordines sacros promoveri cum id ei a superioribus liberum esset. Annos egit in Societate 51, nostris externisque officium ipse suum libens impendebat in iis artibus quibus excellebat picturæ et architecturæ. Multa templa, multa ædificia Deo et Societati extrahit operamque suam hac in parte commodavit religionis ordinibus non paucis, quos Societati eo nomine devinxit; multis etiam viris insignibus qui ejus in ædificando industriam requirebant. Obiit 3 octobris sacramentis omnibus cum magno animi sensu sanoque judicio susceptis (Ex Litt. ann. prov. Franc. anni 1641). Communiqué par le R. P. Périé.*